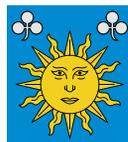


BULOM

N° 8 Vendredi 26 février 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



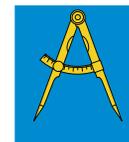
Enges



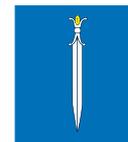
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

VOTATION DU 7 MARS : L'INITIATIVE ANTI-BURKA BIEN PARTIE POUR PASSER, SELON LES SONDAGES

LA CAMPAGNE DE LA GAUCHE EN PANNE D'INSPIRATION ?



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
*Une entreprise familiale
à taille humaine*
Longins 2 • 2087 Cornaux
032 757 66 00

CUNIER SA
Electricité • Sonorisation
Industrie • Téléphone
Dépannage • Alarme
Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 23 72
cunier-sa@bluewin.ch

GRENACHER SA
Notre énergie à votre service!
Mazout - Stations-essence
Révision de citerne
www.grenachersa.ch 032 968 94 94 - 032 756 60 60

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

m arc jura
www.martiarcjura.ch

le cycle.ch
Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch

Nouveauté 2021
E-Bike Trek Rail
équipé avec le
nouveau moteur
Bosch et batterie
625 Wh pour plus
d'autonomie, plus
de 100 vélos en
stock visitez
notre magasin

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des vacances scolaires durant la semaine du lundi 1^{er} au vendredi 5 mars 2021, les guichets et la centrale téléphonique de l'administration communale seront ouverts de la manière suivante:

Lundi et mardi: FERMÉ

Guichet:

- Vendredi: 14h00-16h00

Centrale téléphonique:

Mercredi et Jeudi: 08h00-11h45

Vendredi: 14h00-16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT ➔ 032 886 48 71)

Dès le lundi 7 mars 2021, reprise des horaires suivants:

Guichet:

- Lundi: 14h00-18h00

- Vendredi: 14h00-16h00

Centrale téléphonique:

Lundi: 14h00-18h00

Mardi à Jeudi: 08h00-11h45

Vendredi: 14h00-16h00

Dans tous les cas, nous remercions la population cressiacoise de nous appeler au 032 758 85 58 avant de se déplacer au bureau communal.

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: CATTIN Pascal

Article cadastral n°: 3502

Situation: Rue Laurent-Péroud 7

Nature des travaux: Installation d'une PAC air-eau

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n°: 110611 - Publication FAO n°: 7

Date du délai d'opposition: 22 mars 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires de Relâches, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi 1 ^{er} mars	Fermé toute la journée	
Mardi 2 au jeudi 4 mars	08h30 - 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi 5 mars	08h30 - 13h30 (non-stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 8 mars 2021.

LIGNIÈRES

AVIS DE PUBLICATION

Arrêtés du conseil général soumis à référendum

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 10 décembre 2020.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif au renouvellement du contrat liant la Commune de Lignières au Parc régional Chasseral pour la période 2022 à 2031.
2. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau Règlement général du Conseil d'Événements Scolaires (CESC).
3. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau Règlement général de Commune.
4. Arrêté relatif à l'adoption de modifications apportées au Règlement communal relatif à la gestion des déchets.
5. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit-cadre d'engagement de CHF 200'000.- pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau du chauffage à distance en 2021, 2022, 2023 et 2024.
6. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 430'000.- pour la révision du plan d'aménagement local (PAL) et les études qui lui sont liées.

Compte tenu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat concernant la suspension des délais pour le dépôt des initiatives et des demandes de référendum cantonales et communales en lien avec la pandémie de la Covid-19 et étant donné que celui-ci prendra fin le 23 février 2021, le délai référendaire pour les arrêtés adoptés par le Conseil général le 10 décembre 2020 est prorogé au:

Mercredi 7 avril 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES

FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 08 mars au vendredi 12 mars 2021

Réouverture du guichet à partir du mardi 16 mars 2021, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

LIGNIÈRES

AVIS AUX DETENEURS DE CHIENS(S)

Les détenteurs de chien(s) qui n'ont pas reçu de facture pour la taxe 2021, sont priés de se présenter à l'administration communale pour déclarer leur animal, munis de sa pièce d'identification. Pour rappel, tout chien détenu sur le territoire communal est soumis à la taxe dès l'âge de 3 mois et doit spontanément être déclaré. Le montant de la taxe annuelle est de CHF 120.- par chien.

Vous êtes nouvellement détenteur d'un chien, il est nécessaire de vous faire enregistrer par votre Commune de domicile dans la banque de données AMICUS. Vos données d'utilisateur (ID personnel) et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par e-mail ou par courrier postal.

Les détenteurs de chien(s) se doivent également de notifier les événements suivants; décès de l'animal, changement de détenteur, directement sur le site internet www.amicus.ch, en se connectant au moyen des données reçues. Tout changement d'adresse ou de nom doivent être annoncés à la Commune.

De plus, nous vous rappelons que les déjections canines doivent impérativement être ramassées car les chiens sont porteurs de parasites pouvant notamment être néfastes aux bovins et ceci également en hiver lorsque la neige recouvre les bordures de routes et les trottoirs. A cet effet, vous trouvez en page de couverture du mémo déchets 2021 l'emplacement des robidogs.

Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser errer les chiens et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX

CONSEIL GÉNÉRAL

Convocation du Conseil général à une séance extraordinaire le lundi 15 mars 2021 à 20h00 Espace ta'tou.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbaux
 - 2a Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020
 - 2b Procès-verbal de la séance de constitution de la législature 2020-2024 du 14 décembre 2020
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre à la Commission des Naturalisations & Agrégations
5. Nomination d'un membre à la Commission des constructions et études
6. Nomination de trois délégués au CESC (Conseil d'Événements Scolaires de Cornaux) avec entrée en fonction à la rentrée scolaire 2021-2022
7. Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'éorén
8. Nomination d'un (e) deuxième délégué (e) au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel
9. Arrêté concernant la modification du règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017, rapport à l'appui
10. Adoption du règlement communal du cimetière de Cornaux (Rcim), rapport à l'appui
11. Demande de crédit de CHF 36'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics des communes de Cornaux et Cressier (Service des TP2C), rapport à l'appui
12. Lettres et pétitions
13. Motions et propositions
14. Communications du Conseil communal
15. Interpellations et questions
16. Divers

Cornaux, le 22 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

AVIS

Ramassage des poubelles pour la période du 2 mars jusqu'à fin avril Suite à la fermeture d'un tronçon à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets vert pourront solliciter l'entreprise Facchinetti pour transporter leur benne au niveau du carrefour des Martinettes

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

INDÉPENDANCE NEUCHÂTELOISE - DIANE DU LUNDI 1^{ER} MARS 2021

Programme des passages à Hauterive et Saint-Blaise du groupe des tambours l'Association Musicale Neuchâtel - Saint-Blaise:

- 06h45 - Rouges-Terres, Hauterive
- 07h00 - Centre du village, Saint-Blaise
- 07h30 - Pré Brenier, Saint-Blaise
- 08h00 - Les Perrières, Saint-Blaise
- 08h30 - Franco-Suisse, Saint-Blaise
- 09h00 - Sous les Vignes, Saint-Blaise
- 09h30 - Gare BN, Saint-Blaise
- 09h45 - Place du village, Hauterive
- 10h00 - Gruerins, Hauterive
- 10h15- Jardillets, Hauterive
- 10h30 - Daniel-Dardel, Saint-Blaise

SAINT-BLAISE

HORAIRES

Horaires durant les vacances scolaires et fermeture du 1^{er} mars L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires:

Le 1^{er} mars 2021, les guichets seront fermés.

Du 2 mars au 5 mars 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 8 mars 2021.

ENGES

HORAIRE DURANT LA SEMAINE DU 1^{ER} MARS

Durant la semaine de vacances du 1^{er} au 5 mars 2021, l'administration communale sera ouverte uniquement le jeudi 4 mars 2021 de 08h00 à 13h00.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX

AVIS DE TRAVAUX

Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux.

Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en oeuvre des mesures PGEE et e réfection de la chaussée sur le secteur nord de la rue des Fontaines, les tronçons suivants seront fermés :

- Le carrefour rue des Fontaines / chemins des Longins la fermeture sera prolongée jusqu'au vendredi 12 mars suite à des travaux complémentaires : Du lundi 22 février au vendredi 12 mars

- Le chemin des Jardil sera en cul-de-sac : du mardi 2 mars au vendredi 5 mars

- La Rue des Fontaine au niveau du chemin des Martinettes au chemin des Jardil sera fermée :

De mardi 2 mars à fin avril

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

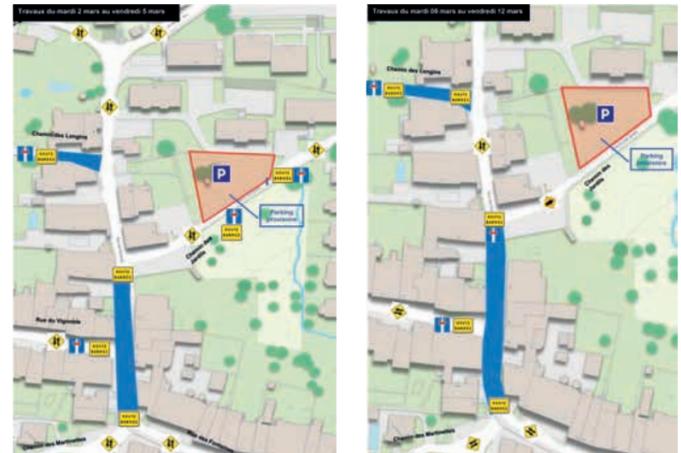
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

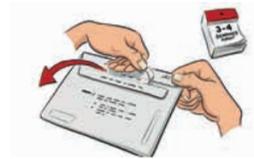
LE CONSEIL COMMUNAL



LE LANDERON

VOTE PAR CORRESPONDANCE : INSTRUCTIONS

VOICI QUELQUES INSTRUCTIONS POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE.



- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer au dos la bande striée de droite à gauche sans la déchirer.



Prenez le temps de vous familiariser avec les objets soumis au vote
(Site disponible : www.admin.ch
Application mobile : VoteInfo)



Remplir les bulletins **au stylo**, puis remplir la **carte de vote (date de naissance et signature)**



Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans l'enveloppe de vote séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.



Introduire conjointement la carte de vote ainsi que l'enveloppe de vote.

Vérifier que l'adresse de la commune **soit visible** dans la fenêtre



Remettre l'enveloppe à la poste ou directement dans la boîte au lettre de la commune ou encore dans l'urne.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.02.21 au 29.03.21 Publication FAO n° 8 Dossier SATAB n° 110217

Parcelle(s) et coordonnées : 5816 - Le Landeron ; 1212530/2573099

Situation : Le Pont de Vaux ; Rue du Jura 4

Description de l'ouvrage : Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Salt Mobile SA / NE_0055A

Requérant(s) : Salt Mobile SA, 1020 Renens

Auteur(s) des plans : Axians (Suisse) SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 4 février 2021.

Intitulé des arrêtés :

1. Crédit budgétaire de CHF 396'000.- pour divers travaux de réfections et d'extensions du réseau électrique pouvant intervenir en 2021
Arrêté 1418
2. Electricité - Crédit d'engagement de CHF 140'000.- pour le remplacement de 22 poteaux des lignes aériennes électriques
Arrêté 1419
3. Eau potable - Crédit d'engagement de CHF 130'000.- pour le bouclage secteur « Les Combettes - Chemin des Vernets »
Arrêté 1420
4. Arrêté relatif à la modification du règlement organique concernant la commission financière et de gestion.
Arrêté 1421

Echéance du délai référendaire :
Mercredi 7 avril 2021

Carrosserie de Cornaux
Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com

CORNAUX

AVIS DE CIRCULATION

Travaux rue des Fontaine. Du 2 mars à fin avril

Nous vous informons que des travaux auront lieu à la rue des Fontaines du carrefour des Martinettes au carrefour des Jardils.

La circulation sera interdite.

L'accès piétonnier sera toujours garanti.

La rue du Vignoble sera remise en double sens pour les riverains avec une impasse au carrefour avec la rue des Fontaine.

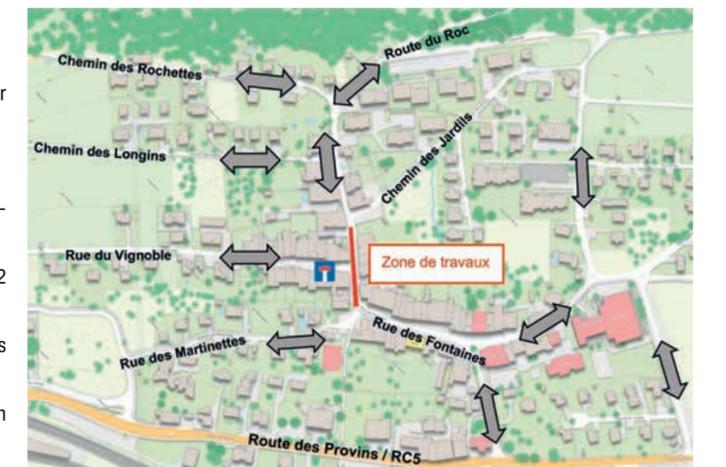
Une signalisation sera mise en place pour la déviation.

Ces travaux seront réalisés à partir du 2 mars 2021.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation. Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



PK GESTION
Votre partenaire de confiance pour toutes les questions comptables

- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Tenue de comptabilité
- Décomptes TVA
- Décompte de salaires (AVS, Impôts à la source, SUVA)
- Tous travaux de bureau

Je remplis vos déclarations d'impôts dès Fr. 80.-
Rue de la Fontanette 38 • 2024 Saint-Aubin-Sauges
Tél. 032 835 17 89 • info@pkgestion.ch • www.pkgestion.ch

S.T.N. PEINTURE SIMONE
Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Plâtrerie

30 ans d'expérience
Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry
Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

flückiger
ELECTRICITE

Des solutions pour tous vos projets

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle / La Brévine
Chézard-St-Martin

www.fluckigersa.ch

Coup de projecteur sur... L'habitat

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds
T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE

 Une alliance parfaite

R. RANTE Sàrl

Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

Installations photovoltaïques

eli10
L'énergie littorale

ELI10 SA
RUE DU CHÂTEAU 17 CH-2022 BEVAIX T 032 720 20 20 F 032 720 20 29 SOLAIRE@ELI10.CH WWW.ELI10.CH

EVASION BOIS
MENUISERIE - CHARPENTE

- Rénovation de combles et toiture
- Isolation
- Agencement intérieur et extérieur
- Fenêtres PVC • Bois • Bois métal

Route de Soleure 6 • 2072 Saint-Blaise
Frédéric Monard • Tél. 079 340 36 06 – Yannick Thiébaud • Tél. 079 277 88 09
Plus d'informations sur www.evasionbois.ch

negoproject

planification & direction de travaux

- bâtiments administratifs et commerciaux
- habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
- génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

eric marti sàrl

- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- POSE DE PARATONNERRES
- RÉNOVATION DE FAÇADES

LES JARDINS de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin

lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

LA TÈNE

Le PLRT deviendrait-il vert de rage ?

C'est la question que nous nous posons concernant le «transfert» d'un élu PLR du Conseil Général de La Tène aux vert'libéraux suite aux élections communales d'octobre 2020 et à l'article écrit à ce sujet par M. Ted Smith dans le BulCom du 19 février 2021.

Le PLRT offre à la population laténière un bien piètre reflet de la classe politique de notre commune. On aurait pu croire les mises au pilori et exécutions publiques d'un autre âge, mais il semble que le PLRT désire remettre ces pratiques barbares en pratique.

Sans doute l'arrivée de prochaines élections cantonales fait-elle redouter au PLRT le même scénario que ce qui s'est passé au niveau communal, la montée de partis politiques soucieux du bien-être de la population et attentifs à l'environnement au détriment des partis politiques tradi-

tionnels. Ce qui expliquerait une certaine nervosité, la volonté de battre le rappel des troupes et de tancer ceux qui voudraient suivre le même chemin que le transfuge.

Le parti vert'libéral se développe au centre de l'échiquier politique, ses électeurs et ses adhérents proviennent aussi bien de la gauche que de la droite de cet échiquier. Il en est de même pour les élus qui désirent rejoindre notre parti dont les valeurs fondamentales sont axées sur le respect des personnes, de leurs opinions et de leur libre arbitre.

Contrairement au PLRT qui pense disposer d'un droit de propriété sur ses membres pour négocier les conditions d'un «transfert», nous ne voyons pas de raison de refuser au sein de notre parti toute personne partageant nos valeurs, humanisme, écologie et libéralisme.

Agir de la sorte reviendrait par ail-

leurs à un suicide politique vu que notre section compte à nombre égal des anciens membres du PS et du PLRT, preuve s'il en est de notre attractivité et de notre position bien au centre.

Par un calcul spécieux, M. Ted Smith tente de nous prouver l'injustice de la loi qui autorise ce type de transferts au cours d'une législature. Quid de l'intention des électeurs s'offusque-t-il!

Parlons-en justement. Lors des élections communales, le PLRT a obtenu des voix pour 14.9 sièges et le PVLLT pour 3.6 sièges. Une répartition juste tenant compte de la volonté des électeurs, comme c'est le cas dans d'autres cantons et à la confédération, aurait amené 15 sièges au PLRT et 4 sièges au PVLLT et non 16 au PLRT et 3 au PVLLT. Mais voilà, notre canton se distingue par une proportionnelle qui ne l'est

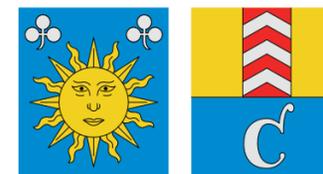
pas, les grands partis du canton, dont le PLRT ont fait voter une loi électorale qui favorise les grands partis au détriment des plus petits. Nous invitons donc le PLRT à faire ce qui serait juste et correct, soutenir une modification de la loi qui garantisse que la volonté populaire soit respectée par une proportionnalité réelle. Ou bien, pour le PLRT y a-t-il deux justices, une justice juste quand c'est à son avantage et une justice injuste quand c'est à son désavantage.

L'électeur appréciera et jugera, verdict dans les urnes tout prochainement.

Alain Maurissen, président des vert'libéraux de La Tène.

CORNAUX - CRESSIER

« CORNAUX ET CRESSIER CHALEUREUSEMENT RELIÉES » Chauffage à distance Entre-deux-Lacs : Une solution économique, écologique et innovante



Développé par Groupe E, le futur chauffage à distance (CAD) Entre-deux-Lacs est sur la bonne voie : grâce à ses rejets de chaleur, Varo Energy à Cressier (NE) alimentera le réseau de manière sûre et durable, tandis que le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel propose une subvention de raccordement aux futurs clients. Ce projet d'envergure permettra de contribuer à atteindre les objectifs de réduction de CO₂ du Canton de Neuchâtel.

Le projet de chauffage à distance Entre-deux-Lacs a été lancé en 2018 par la Commune de Cornaux, dési-

rant réduire l'impact CO₂ de ses bâtiments et faire ainsi preuve d'exemplarité. Il constitue aujourd'hui un projet-phare pour Groupe E, qui consent un investissement de départ de 60 millions de francs. Son potentiel de développement lié au futur pôle économique du littoral Est - La Tène est également un élément moteur. Les communes de Cornaux et Cressier qui ont soutenu activement le projet seront raccordées d'ici fin 2022 à un chauffage écologique et économiquement avantageux. La solution développée apporte également une réponse aux défis énergétiques et écologiques que le canton de Neuchâtel entend relever.

En récupérant une partie des rejets thermiques de la raffinerie et en remplaçant des chauffages individuels à énergie fossile, ce projet d'envergure contribuera à réduire de manière significative les émissions

de CO₂ du canton à l'horizon 2035. Usuellement, le canton soutient ce projet via son Programme Bâtiments en octroyant une subvention aux preneurs de chaleur lors de leur raccordement au réseau de chauffage à distance.

Valorisation des rejets thermiques
Le futur réseau qui raccordera des bâtiments communaux, des habitations et des clients industriels sera alimenté en chaleur par les rejets thermiques de la raffinerie. Les études techniques réalisées au cours des derniers mois ont démontré que cette solution était sûre et durable.

Seule raffinerie de Suisse, la raffinerie VARO de Cressier contribue de façon décisive à l'indépendance énergétique nationale. Au travers de cette collaboration, elle agit concrètement et de manière substantielle pour réduire les émissions de CO₂

dans notre pays. L'alimentation à long terme du réseau de chauffage est ainsi garantie pour les futurs preneurs de chaleur. Des alternatives qui pourraient être développées par la suite existent et sont examinées de près : géothermie, récupération d'énergie chez les industriels, utilisation du bois de la région, eau de la Thielle ainsi que le biogaz.

Rappelons que la nouvelle loi cantonale sur l'énergie rend obligatoire dès le 1er mai prochain le recours à une solution de chauffage basée sur une énergie renouvelable en cas de remplacement d'une installation existante. Des dérogations sont possibles et seront examinées au cas par cas. Le raccordement au chauffage à distance constitue l'une des solutions possibles.

Granges-Paccot, février 2021

NEUCHÂTEL

Sally Zimmermann, première femme élue membre d'honneur dans l'histoire de la SNN

Lors de l'AG ordinaire de la Société Nautique de Neuchâtel (SNN), le plus grand club d'aviron du canton de Neuchâtel a adoubé pour la première fois une femme du titre de membre d'honneur. Malgré une pandémie ayant douché les perspectives d'une année 2020 ordinaire, les satisfactions passées et à venir sont nombreuses et réjouissantes.

Une AG historique à plus d'un titre pour le plus ancien club d'aviron du canton de Neuchâtel. Réunis en assemblée virtuelle en présence du nouveau président de Swiss Rowing, Neville Tanzer, ainsi que du Conseiller d'Etat, Alain Ribaux, les membres présents ont voté à l'unanimité l'accession de Sally Zimmermann au statut envié de membre d'honneur de la SNN. Cette femme, membre du club et monitrice depuis de nom-

breuses années, a formé plus d'une centaine de personnes aux joies et aux peines de l'aviron. Son engagement de longue haleine a été remercié chaleureusement par le président, Gaetano Mileti, au nom du club et du comité. Trois autres membres de longues dates ont également été élus membres d'honneur, à savoir Pierre Wessner, Franz Zimmermann et Christian Bord. Par ailleurs, si l'année 2020 n'a pas toujours été un symbole de réjouissance, elle a permis de créer une école d'aviron et de développer le mouvement junior autour d'une entraîneuse diplômée J+S dynamique et fraîchement recrutée. L'initiative «Ramer en rose», qui propose une remise en forme pour les femmes atteintes de cancer du sein, a également connu un franc succès. L'année écoulée aura aussi été l'oc-

casion d'une première épopée, celle de l'équipage de la SNN s'étant aligné sur le Tour du Léman, la plus longue course d'aviron sur un circuit fermé. Disputée sur 75km au lieu de 160km en raison des mauvaises conditions météo, la course a souri à nos rameuses et rameurs puisqu'ils ont remporté le trophée réservé à la meilleure équipe novice. Notre équipe de vétérans (30 ans et plus), n'est pas moins performante sur les courtes distances, avec un titre national en quatre de couple mixte lors des régates de Lucerne. Satisfaite des activités et des résultats de cette année, la SNN espère remettre cela en 2021. De plus, elle espère attirer de nombreuses personnes à venir essayer l'aviron dans le cadre idyllique de la baie de Monruz. La Nautique ouvre ses portes le 24 avril prochain pour

les accueillir, mais reste ouverte à la rencontre en tout temps selon ses horaires de permanences disponibles sur son site Internet www.aviron.ch. Le programme «Ramer en rose» continue, tout comme le recrutement de jeunes motivé.e.s prêt.e.s à venir pratiquer un sport d'équipe dans une ambiance décontractée. La Société Nautique de Neuchâtel aborde l'année 2021 avec de solides bases, sur lesquelles elle espère capitaliser afin de construire un bel avenir pour les amateurs de rame de la région.

SAINT-BLAISE

Prix de la Commune de Saint-Blaise 2021

Malgré la situation sanitaire, le Prix de la Commune de Saint-Blaise a toutefois pu avoir lieu!

Les élèves de la 4FR421 de Mmes Lucie Lavanchy & Cindy Ducret, du collège de La Rive de l'Herbe, ont travaillé pendant quelques semaines sur le thème des émotions, en apprenant à les identifier et en expérimentant

des outils pour essayer de les gérer. Les élèves ont ensuite réalisé 4 poissons, chacun représentant une émotion, en l'occurrence la colère, la joie, la tristesse et la peur. Le jury, composé de MM. Thorens, Guinand et Brissat, a alors défini les lauréats selon le classement suivant:



Les élèves ont été félicités pour leur investissement et leur travail de grande qualité. Ils seront tous récompensés par une sortie qui sera organisée d'ici la fin de l'année scolaire. Bravo à tous!



1^{er} prix
Andrea PIRELLI



2^e prix
Ceylin IMBODEN



3^e prix
Margaux MICHELONI



Coup de cœur
Liliana BIANCHI

Libération du Péricarde
Soin holistique

- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

* Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel
079 617 29 11
www.terravie.ch

Hypothèques à taux fixe

0,70%
avec assurance sismique offerte

Contactez un conseiller pour une offre personnalisée.
* Applicable pour résidence principale sous conditions.

www.bcn.ch/offre07

MÉMENTO DE MARS

LE LANDERON

13.03 **LA CÉCILIENNE**, CONCERT, C2T
20.03 **MADRIGAL**, CONCERT MOZART-ZELENKA, EGLISE CATHOLIQUE

ENTRE-DEUX-LACS

Journée mondiale de prière

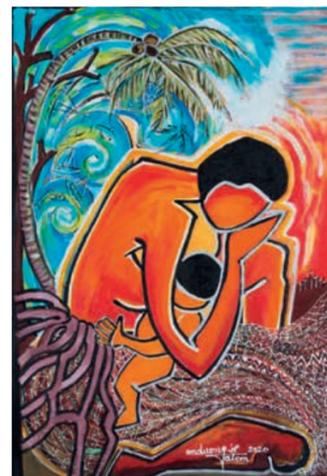


Célébration œcuménique à l'église catholique de Cressier, vendredi 5 mars 2021, à 19h30.

La Journée mondiale de prière est un mouvement universel de femmes chrétiennes de toutes traditions qui, chaque année le premier vendredi de mars, s'unissent pour observer une journée commune de prière et de solidarité.

Préparée par des femmes de Vanuatu, la liturgie 2021 a pour thème «Bâtir sur le roc». Thème étonnant alors que les îles de Vanuatu, situées dans le Pacifique sud, sont sujettes aux ouragans, aux éruptions de volcans encore actifs, aux tremblements de terre fréquents ou aux cyclones provoqués par le changement climatique. Les conséquences sont bien visibles et provoquent pauvreté, désœuvrement des jeunes, violence, qui sont de gros défis pour l'Etat. Fidèle à sa tâche, mais réduite en raison des mesures sanitaires, la petite équipe préparatrice de la célébration de cette Journée de prière,

Sur l'image... Juliette Pita, artiste célèbre de Vanuatu, commémore le cyclone Pam, dévastateur en 2015, lorsque elle-même a été sauvée par des palmiers protecteurs, elle est convaincue que Dieu a répondu à ses prières.



Peinture • Papiers peints
Rénovation de façades
Parquets flottants
Location déshumidificateurs

CHRISTIAN PARIS
Chemin des Peupliers 4
2074 Marin-Epagnier
Tél.: 032 753 61 26
Mobile: 079 611 69 89
e-mail: paris.peinture@net2000.ch

LA TÈNE

COMMUNIQUE DE PRESSE CORONAVIRUS



Chacun constate que la situation de la pandémie COVID 19 continue d'évoluer et personne malheureusement n'est à même de prédire de son avenir.

C'est pour cette raison que les responsables du Club des Aînés de la commune de La Tène ont été contraints de prendre une décision pour le moins désagréable.

Toutes les conférences, activités de la saison 2020-2021, ainsi que la course annuelle du Club du Jeudi sont annulées.

Gageant que nous allons gagner face à ce maudit virus, c'est avec

optimisme que nous pouvons vous annoncer que tous les intervenants de la présente saison ont accepté de reporter leur participation pour la saison 2021-2022. Le programme vous parviendra en fin d'été ... nous vous remercions d'ores et déjà de rester fidèle à notre Club.

Dans l'intervalle, gardez l'espoir, prenez bien soin de vous et de votre entourage.

A votre disposition, les responsables, Mmes Eva de Swarte (079 541 53 04) et Monique Calame (079 370 04 65) - clubjeudilatene@gmail.com - clubjeudilatene.ch

MADNESS TATTOO
078 694 05 75
Grand Rue 19 • 2072 Saint-Blaise
@madnesstattoo_
horaire : du lundi au vendredi 9h - 17h • samedi 9h - 18h

Offres d'emplois

CAMPING BELLERIVE LE LANDERON
Camping résidentiel au Landeron
Nous recherchons pour la saison 2021 **Personne (h/f), étudiant(e), retraité(e) pour l'entretien journalier des locaux sanitaires**
Période : avril à septembre.
Horaires : 2 à 3 h par jour (7/7) de juin à août, fréquences et horaires variables en début et fin de saison.
En cas d'intérêt, appelez-nous dès 17h00 au 079 628 27 10 ou adressez votre postulation à info@campingbellerive.ch

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ): pour tout renseignement, contactez le nouvel animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80.

ENTRE-DEUX-LACS

Comment cheminer et se ressourcer en cette période particulière? Chacun trouve sa manière, mais nous vous proposons actuellement des marches méditatives, en petits groupes.

Ces marches ont lieu par n'importe quel temps. Le rendez-vous est à 9h devant le temple, avec constitution de groupes en fonction du nombre de personnes présentes.

S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Prochains lundis après-midi à Cressier 8 et 15 mars

Rendez-vous à 14h00 devant le centre paroissial

Prochains samedis matin à St-Blaise 13 et 20 mars

Rendez-vous à 9h devant le temple

Parcours de Carême avec les Pères du désert

La sagesse des Pères du désert a beaucoup à nous apprendre sur la manière dont nous pouvons vivre en communauté aujourd'hui. Pour la découvrir, une série de méditations audio enregistrées par notre pasteur suffragant Julie Paik et basées sur l'ouvrage de Rowan Williams, ancien archevêque de Cantorbéry, Silence et gâteaux de miel: la sagesse du désert.

Ne manquez pas de les écouter sur le site www.entre2lacs@eren.ch

Vendredi 5 mars

Journée Mondiale de Prière à 19h30 à l'église catholique de Cressier. La liturgie est faite cette année par des femmes des Iles du Vanuatu.

Semaine de Jeûne du 8 au 14 mars

Du lundi 8 au vendredi 12 mars, rencontre chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebette 11.

Thème proposé: **Le renoncement: une atteinte à notre liberté? Pour qui? Pourquoi?**

«Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas utile» 1Cor. 10, 23

Des questions, peut-être étonnantes en cette période où nous vivons bien des renoncements obligés, mais qui est également une question de choix de vie, de valeurs, de solidarité... des questions à creuser pendant notre semaine de jeûne.

Renseignements et inscriptions auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Pour toutes les infos concernant la paroisse: www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 28 février: 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier. 10h00 Culte au temple de St-Blaise.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse et permanent laïc

Gaël Letare, tél. 079 871 50 30, gael.letare@gmail.com

Nouvel animateur de jeunesse (dès le 1^{er} février)

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Gérante: Sophie Rossel
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses informations: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Paroisse de Saint-Blaise

SAMEDI 27 FÉVRIER

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 28 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

LUNDI 1^{ER} MARS

17h30 Adoration à l'Eglise de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise. Fête du Canton de Neuchâtel

VENDREDI 5 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise, Sacre Cœur de Jésus suivie du chapelet et confessions

SAMEDI 6 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise, Cœur Immaculé de Marie suivie du chapelet et confessions

18h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Paroisse Cressier

VENDREDI 5 MARS

19h30 Journée mondiale de prière préparée par les Femmes de l'île de Vanuatu à l'Eglise de Cressier. Thème: «Bâtir sur le roc» (Mt 7, 24-27)

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Eglise Evangélique Marin

Culte: Dimanche à 10h

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Pompes funèbres Grau
Depuis 1959 24h/24 032 751 28 50
une famille au service des familles Le Landeron

LA TÈNE

Deux après-midis de découverte du cheval et du poney !

C'est à Montmirail que les enfants de 6 à 15 ans pourront découvrir le cheval et le poney les mercredi 3 et vendredi 5 mars prochains, de 14h à 17h!
Coût pour l'après-midi : CHF 50.-
Sont requis pour cette activité : un casque (par exemple de vélo ou de ski), des vêtements de sport pour l'extérieur, des vêtements chauds et

imperméables en cas de mauvais temps, ainsi qu'un masque de protection dès l'âge de 12 ans.
Inscription et informations : mirjamdegiorgi@gmail.com ou au 079 748 55 86.
Venez découvrir ces merveilleuses montures que sont le cheval et le poney!

RS



LA TÈNE

Une conduite bouchée empêche l'eau du salon de coiffure de s'écouler !



C'était le branle-bas de combat à la rue du Fournier. En effet, la conduite menant à la station de relevage des Indiennes était bouchée, ce qui provoquait certains désagréments au salon de coiffure « Argana » situé juste au-dessus, dans le bâtiment appartenant à la Commune. Il a fallu plusieurs heures pour déboucher cette conduite, qui provoquait des refoulements dans le salon de coiffure.

C'était la première fois que cette ancienne conduite à multiples virages se bouchait. On ignore pour l'instant les raisons de cet incident, mais il y avait du monde autour de cette grille béante. Même l'administrateur communal, Yanick Boillod, s'était déplacé pour constater les faits. Et bien sûr, avec la circulation toujours plus dense à la rue du Fournier, cela provoquait quelques problèmes dans le carrefour avec les rues Louis-de-Meuron et Auguste Bachelin. Tout est rapidement rentré dans l'ordre et le coiffeur a pu continuer de faire ses coupes comme il l'entend.

RS

LA TÈNE

Reprise du « Midnight La Tène » avec certaines restrictions !

Après avoir pris contact avec la Commune et en respectant les directives cantonales et fédérales, les organisateurs du « Midnight La Tène » peuvent reprendre leurs activités, moyennant les mesures suivantes :

- Seul-e-s les jeunes de moins de 16 ans sont autorisé-e-s à participer
- Seules les activités sportives sont autorisées
- Les encadrants-e-s ne sont pas autorisé-e-s à participer aux activités sportives
- Le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes, coachs inclus
- Interdiction de consommer de la nourriture
- Port du masque obligatoire, également pour les activités sportives

Toute personne avec des symptômes ou en quarantaine n'est pas autorisée à se rendre au Midnight

Les adultes doivent respecter la distance de 1m50

Les vestiaires restent fermés et les participant-e-s arrivent déjà changé-e-s sur place.

Les organisateurs se réjouissent de vous accueillir et vous remercient déjà de votre précieux soutien. Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter Irène Leuthold, Fondation Idée Sport, au 024 425 80 40 ou au 078 821 20 84, ou via irene.leuthold@ideesport.ch. Alors les amis, jouons le jeu et soutenons « Midnight La Tène »!

RS

LA TÈNE

Où est passé la petite forêt au nord-ouest de l'Auberge de La Tène ?

Mais pourquoi donc cette petite forêt a-t-elle été détruite? Les arbres étaient-ils tous pourris ? En regardant de près les arbres abattus, aucun n'avait pourtant l'air en mauvais état. Est-ce dû à un projet en cours, qui nécessiterait de faire table rase dans cette zone ? Ou alors, va-t-on replanter un nombre d'arbres équivalent (soit plusieurs dizaines, pour ne pas dire plusieurs centaines)? Il est en tout cas étonnant qu'aucun Conseiller général ne se soit interrogé à ce sujet. Comme plusieurs autres personnes dans ce village qui se sont émues devant cette situation, nous allons suivre de près la suite qui va être donnée à cette déforestation.

RS

Objectif Détente
Manucure et Pédicure

A disposition au cabinet ou à domicile pour prendre soin de vos pieds .

Pédicure Valérie Baumann-Hirt • Tél. 079 689 77 15
Massage Sylvie Braichet • Tél. 079 614 84 12
Rue En-Pellu 13 • 2074 Marin • www.objectif-detente.ch

NEUCHÂTEL

AGIR ENSEMBLE FACE AU COVID-19 Ensemble-ne.ch



La 2^{ème} vague de l'épidémie a amené un regroupement d'associations, d'institutions et de services publics à développer une plateforme informatique, pensée comme lien entre la population neuchâteloise fragilisée et des partenaires privés et publics des domaines santé et social du canton de Neuchâtel.

Pour agir ensemble face au COVID-19, nous annonçons le lancement du site internet : www.ensemble-ne.ch.

Les buts d'Ensemble-ne.ch sont :

- Orienter les personnes en situation de fragilité vers les acteurs potentiels en regard de leurs besoins;
- Optimiser l'utilisation des ressources (matériel, locaux, etc.) et faciliter les échanges interinstitutionnels entre les acteurs des domaines santé et social;
- Renforcer le sentiment de solidarité, élément essentiel de la cohésion sociale du canton. Le site www.ensemble-ne.ch est constitué de deux portes d'entrée:

Une plateforme à destination du public

Toute personne en recherche d'aide, de soutien, de soins, de nourriture et

autres besoins fondamentaux, trouvera aisément, au moyen de mots clés et de questions simples, les acteurs recherchés.

Les thématiques abordées sont larges: s'alimenter – se loger – se soigner – trouver un soutien financier – trouver un soutien psychologique – trouver une aide bénévole – sortir de l'isolement – chercher du travail, un stage ou une formation – se renseigner sur ses droits (chômage, handicap, retraite, etc.) – trouver un soutien pour la fin de vie et en cas de deuil – etc.

Cette plateforme est conçue pour fonctionner sur un ordinateur ou un smartphone. Elle utilise le langage simplifié et est disponible dans quinze langues. Hormis l'orientation directe à la population, la plateforme publique aidera les acteurs institutionnels à avoir une meilleure vision des prestations offertes par les uns et les autres afin de servir de relais pour les personnes qui ont un accès limité à Internet.

Une plateforme interinstitutionnelle

Cette plateforme s'adresse à tout acteur qui développe des actions de

solidarité en lien avec la dégradation de la situation sanitaire et sociale due à la COVID-19. Des entreprises privées qui pourraient fournir du matériel, des locaux ou des surplus alimentaires peuvent également s'inscrire sur le site ensemble-ne.ch.

Chaque membre peut être demandeur ou fournisseur. Il suffit d'indiquer les biens, les locaux ou les services mis à disposition. Ou à l'inverse, d'indiquer ce qui est recherché. Le réseau de fournisseurs est voué à s'agrandir.

La vocation d'Ensemble-ne.ch est de :

- Renforcer le sentiment de solidarité
- Améliorer l'efficacité des soutiens dans les domaines de l'aide d'urgence (nourriture, logement, solitude, soutien psychologiques, problèmes financiers, etc.)
- Stimuler la communication entre les acteurs présents au front des problèmes de précarité
- Soutenir la coordination entre les acteurs de terrain
- Adapter rapidement des réponses utiles en partenariat avec les autorités cantonales et communales.

Personne de contact

Frédéric Richter
Chef du Service de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel
+41 79 757 01 69
frederic.richter@ne.ch

Organismes au départ du projet

ADCN (association pour la défense des chômeurs) bénévolat neuchâtel

Armée du Salut Caritas Neuchâtel
Collectif Partage
Croix-Rouge neuchâteloise
CSP Neuchâtel (centre social protestant) Dispensaire des Rues, Neuchâtel

FADS (fondation en faveur des adultes en difficultés sociales)

FAS (fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale) Guichet social régional du Littoral ouest Médecins du Monde Suisse Pro Senectute Arc jurassien

Ville de Neuchâtel (Service de l'action sociale, Déléguée à l'intégration interculturelle Déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé)

Un jour sans faim

Ensemble-ne.ch, dédié à la population, est l'émanation d'un regroupement d'associations, d'institutions et de services publics du canton de Neuchâtel.

Le lancement de cette action de solidarité est soutenue financièrement par la Ville de Neuchâtel.

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

GARAGE - CARROSSERIE

JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt **GRATUIT**

TOYOTA

032 731 20 20

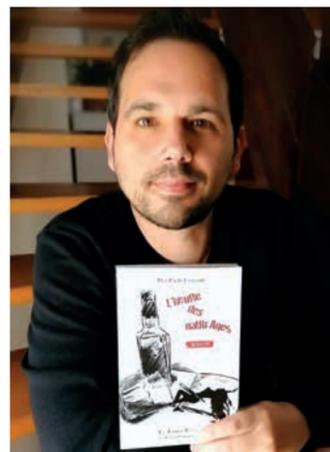
Salon de coiffure

L'équipe de Concept Création vous attend dans son nouveau salon de coiffure

Prenez- rendez :
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

ENTRE-DEUX-LACS

L'heure des naufrages de Pier Paolo Corciulo



A la suite d'une déception sentimentale, Leo erre dans les rues de sa ville et s'interroge sur le monde de son entourage, sur son mal-être et sa passion de l'écriture. Sa seule ambition, devenir un écrivain reconnu! Entre dérives et situations rocambolesques, il dépeint le monde et sa vie avec cynisme et sans demi-mesure. De sa plume acérée, poétique et crue, il part à la recherche de son salut. L'heure des naufrages parle d'amitiés fortes, de deuil, de la banalisation du sexe, des désillusions, de l'amour pour la littérature. Ce n'est pas l'histoire d'un homme juste mais juste celle d'un homme. Un roman fédérateur où chacun pourra se reconnaître dans ce monde qui nous engloutit. Que l'on soit sans distinction homme ou femme, nous sommes tous paumés à un moment donné de notre vie....

Pur produit régional, Pier Paolo Corciulo, a grandi à Cressier, a fréquenté l'école primaire du village sise au château en ce temps-là et s'est rendu au C2T du Landeron pour suivre sa dernière secondaire. Il a été résident de Cornaux et actuellement il mène une vie discrète au

Landeron. Enseignant de profession, il est aujourd'hui sous-directeur d'un cercle scolaire. Il se reconnaît «plus pantouflard y'a pas», parle peu de lui, «parce que l'écriture prend une place importante dans ma vie». Passionné de musique et de littérature il trouve son inspiration loin de tout, sur une terrasse, dans un café, au détour d'une conversation, à la maison, dans un train, le soir, la nuit. Les personnages de ses récits sont purement fictifs, «néanmoins, afin de les rendre plus humains, j'essaie de les mettre dans des situations de la vie quotidienne avec leurs interrogations, leurs doutes, leurs certitudes».

Pier Paolo Corciulo a déjà publié 4 ouvrages différents: un album de variété française dont il a écrit texte et musique, deux polars. «Le Successeur» paru en 2012, «Enigme Rimbaud» en 2020, un recueil de nouvelles, «Dans une autre vie», et un recueil de poèmes bilingues français-italien, «Les nuits ...ailleurs», récompensé par le prix Salve nosciu qui lui a été discerné en la maison Vallier, à Cressier. Son dernier-né, «L'heure des naufrages» tout récemment sorti, est disponible via www.editions-romann.ch et dans toutes les librairies de Suisse romande.

La rivière a noyé mon chagrin - Elle a tout emporté très loin - Je suis assis en face de toi - Y'a plus de comment et de pourquoi. Texte tiré de «et la rivière», chanson écrite par Pier Paolo Corciulo.

GC

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

Garage-Carosserie Simsek SA Depuis 1990

Votre spécialiste MITSUBISHI et MULTIMARQUES

Réparations toutes marques
Voitures de remplacement
Pneus service

Champ-de-la-Croix 2 • 2075 Thielle
Tél. 032 753 68 68
www.simsek-automobile.ch

SAINT-BLAISE

Dans l'Hôtel communal en réfection Insolite découverte !



Lors de sa séance, du 29 mars 2019, le Conseil général a décidé de procéder à une rénovation de l'Hôtel communal, siège de l'administration. Ce bâtiment fut construit en 1694 par Beat Fischer de Reichenbach, fondateur des postes suisses. Lors des récents travaux d'assainissement du bâtiment, des documents ont été découverts dans une niche. Ils ont été probablement «oubliés» à cet endroit il y a une centaine d'années, lors d'une réfection du bâtiment. Ils ne présentent pas un très grand intérêt historique si ce n'est par leur caractère insolite. Un document laissé par on ne sait qui dans la niche est le «Tableau

de la contribution d'assurances des bâtiments du 1^{er} mai 1890 au 30 avril 1891 ». Un deuxième, daté du 24 août 1927, porte les noms de quatre artisans et habitants du village. Un troisième, non daté, est une pancarte mentionnant en grands caractères: «Défense de cracher» (photo). Cette forte admonestation était destinée, à l'époque, aux hommes qui mâchaient du tabac à chiquer et crachaient leur chique à n'importe quel endroit! On trouvait aussi dans les voitures des tramways de Neuchâtel, un avis semblable «Ne pas cracher - Lutte contre la tuberculose».

CZ.

Bungypump Chasseral

Marche dynamique-santé avec bâtons.

Bien pour le corps et le cœur, excellent pour le moral!

Remise de CHF 10.- sur un abonnement de 6 ou 12 sessions*

- ♥ Bâtons d'entraînement avec résistance de 4 à 10 kg.
- ♥ Renforcement musculaire.
- ♥ Absence de chocs articulaires.
- ♥ Renforce le dos et prévient des lombalgies
- ♥ +77% de calories brûlées par rapport à une marche classique.
- ♥ Cours privés, duo ou collectifs (dès 5 pers.)
- ♥ Région Neuveville et environs.

** Sur présentation de cette annonce*

Vilma Doris • Coach certifiée
079 617 29 11 • bienvenue@terravie.ch
Plus d'infos: www.terravie.ch

IMPRESSUM
Tirage: 10'500 ex.
Adresse:
Bulcom
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93
info@bulcom.ch
Publicité:
Frédéric Huber
Tél. 079 408 56 05
huber@bulcom.ch
Mise en page:
Sandra Rocha
Tél. 032 756 97 93
info@bulcom.ch
Tarif des annonces par colonne:
Fr. 1.85 le mm,
TVA 7.7% non comprise
Abonnement:
92 francs
Délai pour les textes:
mardi 17 h

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

NEUCHÂTEL

Malgré les effets Covid 19 en 2020

La Banque cantonale neuchâteloise BCN a réalisé un solide résultat opérationnel

Avec 305 collaborateurs et collaboratrices, 21 apprentis et apprenties, la banque propose une gamme complète de services (57 bancomats); elle est présente dans l'Entre-deux-Lacs avec des agences au Landeron (photo) et à Marin. La BCN a réalisé un résultat opérationnel à CHF 62,2 millions. Elle affiche un bénéfice en progression de 2,4% pour s'établir à CHF 41,5 millions. Le total du bilan représente 11,5 milliards.

Les chiffres clés

- + 2,4% - Le bénéfice net s'étoffe à CHF 41,5 millions;
- + 1,7% - Les hypothèques progressent légèrement à CHF 8'083 millions;
- + 1,3% - Les fonds de la clientèle au bilan, y compris obligations de caisse, augmentent à CHF 6'491 millions;
- + 3,9% - Les fonds propres atteignent 890 millions;
- - 0,5% - Le total du bilan représente 11,5 milliards.

Les opérations d'intérêts, source principale de revenus

En raison des taux d'intérêts extrêmement bas, qui devraient peu évoluer en 2021, le produit des opérations d'intérêt a baissé mais les charges d'intérêts ont fléchi plus fortement encore: ce qui a permis d'at-

teindre un résultat brut des opérations d'intérêts de + 8,1%. Pour faire face à une augmentation des risques de défaut, essentiellement dans le domaine des crédits aux entreprises, des corrections de valeur ont été constituées dans une mesure inhabituellement élevée.

Dans les autres sources de revenus, le résultat des commissions et opérations de service sont restées stables en comparaison avec les l'exercice 2019 alors que l'impact de la crise a été plus marqué au niveau des opérations de négoce. La réduction de la mobilité internationale a engendré un fort recul des ventes de billets en monnaies étrangères.

Evolution des charges

Les charges de personnel ont été contenues, celles d'exploitation ont diminué. Malgré une variation des corrections de valeur pour risque de défaillances plus élevée qu'en 2019, les revenus de la banque ont faiblement diminué.

Il est à relever que l'activité de la banque n'a jamais cessé, même au plus fort de la période de semi-confinement.

Les bénéficiaires: le canton, la banque, le soutien aux acteurs de la culture et du sport

La bonne situation de la BCN a per-

mis de renforcer les fonds propres de la banque, d'attribuer au canton 29 millions (un million de plus que l'an passé) et de maintenir, malgré l'annulation ou le report d'événements, un soutien aux acteurs de la culture et du sport et aux organisateurs de manifestations.

La BCN a joué aussi pleinement son rôle, en 2020, dans la mise à disposition des prêts Covid garantis par la Confédération.

L'état de santé de la BCN a été résumé par trois mots de Servan Peca, dans le quotidien «Le Temps», du 18 février passé: «Même pas enrhumée». En ce temps de crise sanitaire, on doit d'en réjouir.

CZ/cp BCN



Bruno & Gilles Rizzolo SA
 Peinture - Plâtrerie
 Papiers peints - Façades
 Isolation périphérique
 Décorations
 2088 Hauterive
 T +41 32 753 72 62
 M +41 79 624 78 15
 www.rizzolo.ch



Joëlle Mora, kinésiologue
reconnue ASCA, RME et Visana

En cas de douleurs, stress, angoisses, troubles du sommeil, problème de poids, allergies, manque de confiance en soi, difficultés d'apprentissage, la kinésiologie, basée sur la médecine chinoise, peut vous aider à retrouver l'équilibre.



Route de Troub 19
2088 Cressier NE
079 378 85 89
contact@joellemora-kinésiologie.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Dans le vent de l'actualité

173^e anniversaire de la Révolution neuchâteloise Raisons d'être fier de notre canton

On ne compte pas les révolutions qui ont secoué l'Europe en 1848. On ne compte pas les morts qu'elles ont engendrés. Le Pays de Neuchâtel a connu aussi sa révolution le 1^{er} mars 1848. On ne doit pas l'oublier même dans ce contexte de crise sanitaire. Elle nous vaut ce lundi 1^{er} mars prochain un jour férié cantonal.

Rappelons les faits: le Pays de Neuchâtel est devenu en 1814, le 21^e canton suisse, mais il a conservé son statut de principauté dépendant de la personne du roi de Prusse. Cette situation double posait problème avec l'évolution des autres cantons démocratisés: une monarchie pour celui de Neuchâtel alors que la Suisse marchait vers la modernité...

Après une tentative de révolution en 1831 qui échoua, c'est dans le contexte du soulèvement des peuples européens que les républicains neuchâtelois réalisèrent leur ambition: renverser le gouvernement du roi de Prusse qui siégeait au château de Neuchâtel.

L'insurrection éclata au Locle le 29 février 1848, le mouvement s'étendit dans les Montagnes et au Val-de-Travers. Une troupe de 800 à 900 hommes prit, le 1^{er} mars, le chemin du château Neuchâtel; elle traversa une tempête de neige à la Vue-des-Alpes (le seul véritable obstacle rencontré!). Le gouvernement du roi de Prusse renonça à une résistance militaire laissant le château libre. A 21 heures, un gouvernement répu-

blicain provisoire, présidé par Alexis-Marie Piaget, s'adressa ainsi aux soldats citoyens qui avaient fait la révolution: «La journée du 1^{er} Mars 1848 doit à jamais dater dans l'histoire de notre pays». Et d'ajouter: «Par votre énergie et votre résignation, vous avez acquis des droits éternels à la reconnaissance de la patrie».

Depuis ce 1^{er} mars 1848, le Pays de Neuchâtel est devenu République et canton. Il n'était plus une principauté. 173 ans plus tard, ses autorités seront élues le 18 avril 2021 pour le gouverner dans des institutions démocratiques voulues par les révolutionnaires de 1848.

On a des raisons d'être fier de la révolution neuchâteloise. Elle fut la seule des révolutions européennes de 1848 qui a duré. Le sang n'a pratiquement pas coulé. L'héroïsme n'a pas pu se manifester. Tant pis si on n'a pas eu de Winkelried neuchâtelois...

Cette révolution en douceur, cette «révolution de velours» est-elle conforme au caractère des habitants du Pays de Neuchâtel? Ils ont toujours su traverser les crises – et il n'en a pas manqué depuis 1848 – en se serrant les coudes.

Et en en sortant encore plus unis.

Claude Zweiacker